



Evénement

L'école est notre bien commun

PAR PAP NDIAYE

« Restaurer la confiance » des parents, des profs, de tous, dans le système éducatif: le ministre de l'Éducation nationale brosse le projet « d'école du futur ». Et analyse le ressenti des Français interrogés par Challenges.



Dans son discours à la jeunesse, prononcé au lycée d'Albi en 1903, Jean Jaurès s'exclame : « *Qu'est-ce que la République? C'est un grand acte de confiance.* » Cette confiance n'est « *ni sottise, ni aveugle, ni frivole* », poursuit-il, elle n'ignore pas les difficultés, les échecs, « *la réalisation incomplète [du] vaste idéal* ». Or, à propos de l'école, pour reprendre les propos du président de la République, une certaine défiance s'est installée. « *Le cœur du problème, il faut aussi le regarder : c'est la défiance. C'est la défiance collective. C'est le fait que tout se passe, malgré l'amour commun sur les objectifs partagés, comme si nous n'avions pas confiance dans celles et ceux qui*

“Les personnes interrogées voient juste: faire monter le niveau des élèves et réduire les inégalités sont les deux questions fondamentales.”

sont à la tête des écoles, pas totalement confiance dans les enseignants, encore moins confiance dans les élèves. On a un système qui repose sur une forme de défiance. Soyons exigeants et confiants. »

Cette défiance s'illustre dans le sondage d'Harris Interactive pour Challenges : le système éducatif apparaît comme « *contribuant au déclin de la France* » pour 51% des Français; les deux tiers estiment qu'il fonctionne « *mal* », et pour 76% le niveau s'est détérioré. Quel que soit son point de vue, il faut se rendre à l'évidence que le tableau scolaire n'est pas brillant. Certes, les parents d'élèves scolarisés portent un jugement plus amène – un écart qui s'explique par le point de vue plus décliniste, souvent nostalgique, des personnes plus

âgées – mais sans s'inscrire à l'inverse de la tendance générale. Les personnes interrogées voient juste : faire monter le niveau des élèves et réduire les inégalités sociales sont les deux questions fondamentales.

Cette situation morose procède d'un double processus historique : d'une part l'expérience longue du chômage de masse, en voie de résorption aujourd'hui, et la précarisation des classes populaires, qui a conduit à un regard désabusé sur la capacité de l'école à orienter et former; d'autre part la difficulté, voire l'incapacité de l'école à réduire les inégalités sociales. Nous devons changer cela. Et c'est ce changement que je veux conduire avec l'ensemble des acteurs, sous l'impulsion du président de la République et conduit par la Première ministre.

Restaurer la confiance passe par une nouvelle méthode, une « *révolution copernicienne* » présentée par le président de la République le 25 août à la Sorbonne devant les recteurs et le haut encadrement de l'éducation nationale et de la jeunesse. Cette nouvelle méthode est fondée sur la confiance et la responsabilisation de tous les acteurs de l'éducation nationale à tous les niveaux. Dans le cadre du Conseil national de la refondation, nous lancerons ainsi cet automne un grand travail de réappropriation de l'école et de ses enjeux pédagogiques à l'échelle de chaque établissement afin qu'elle redevienne un bien commun. Les parents d'élèves auront un rôle important à jouer, au côté des équipes éducatives, pour concevoir, au-delà des 59 écoles de Marseille qui bénéficient du plan « Marseille en grand », les premiers jalons de l'école du futur. Celle-ci est fondée sur la liberté d'innovation des équipes, des projets pédagogiques et éducatifs ambitieux et une culture forte d'évaluation des écoles et des établissements. Cela doit se construire en associant, sur tous les territoires, les élus, le milieu associatif et éco-





Pap Ndiaye, lors de sa conférence de rentrée, le 26 août, à Paris. Le nouveau ministre de l'Éducation nationale a notamment annoncé vouloir « un enseignant devant chaque classe » à la rentrée et une hausse des rémunérations pour créer « un choc d'attractivité ».

nomique, et plus largement l'ensemble de la société civile. Il s'agira d'accompagner les projets en leur allouant des moyens au travers de la création d'un fonds d'innovation de 500 millions d'euros et de lutter contre une organisation encore trop descendante.

L'égalité est en effet au cœur de la promesse républicaine. Or les territoires sont différents par leur géographie, leur histoire, leurs caractéristiques sociales. Nous ne pouvons nous satisfaire d'une école qui, tout en la promettant, n'accorderait pas l'égalité. Nous avons ici à

« L'école du futur nécessite liberté d'innovation, pédagogies ambitieuses et forte culture d'évaluation. »

répondre à une exigence politique et morale qui engage notre cohérence et notre devenir en tant que démocratie. La compensation des inégalités sociales nous invite à multiplier les moyens de lutte contre toutes les assignations de naissance. Cela passe par une bien plus grande mixité scolaire, l'implantation de cursus d'excellence dans les établissements les moins favorisés et l'accueil d'élèves boursiers dans les établissements les plus favorisés. Tout en confortant le caractère national de l'éducation nationale, au travers des programmes

N. Misesyanez/Sipa

notamment, la diversité croissante des territoires doit nous amener à faire davantage confiance au terrain en cherchant et en soutenant les actions consensuelles issues des réflexions communes.

Les recommandations esquissées dans le sondage vont pour nombre d'entre elles dans le sens des actions conduites par le ministère de l'Éducation nationale. Ainsi poursuivons-nous les dédoublements des classes en éducation prioritaire, engagés dès 2017, qui concernent désormais l'ensemble des classes de CP et de CE1. Le dédoublement des grandes sections sera achevé à la rentrée 2024 – 75% des classes le sont en cette rentrée. En dehors de l'éducation prioritaire, les classes de grande section, de CP et de CE1 sont en quasi-totalité plafonnées à 24 élèves. Au lycée, j'ai décidé dès cette rentrée d'introduire les mathématiques dans le tronc commun en classe de première générale. Au-delà des mathématiques, les résultats des collégiens sont préoccupants aussi dans d'autres disciplines. En dix ans, le nombre d'élèves en difficulté a bondi de 10 points. Les tests de positionnement à l'entrée de seconde nous montrent que trop d'élèves orientés en seconde générale et technologique ont un niveau insatisfaisant en mathématiques et en français. Le collège doit donc faire l'objet de toutes nos atten- ►►►





►►► tions. Dès cette rentrée, en classe de sixième, des expérimentations sont encouragées afin de promouvoir des actions pédagogiques innovantes et de s'adapter aux besoins des élèves.

Conformément aux engagements du président de la République, du côté de la voie professionnelle, dans cette période de transformations économiques majeures, dans laquelle il y a encore trop de métiers sans jeunes et de jeunes sans métiers, nous allons, avec la ministre déléguée à l'Enseignement et la Formation professionnels, en faire une filière de réussite et permettre aux jeunes de ne pas faire ce choix par défaut mais avec motivation. Le développement des stages dans la classe de terminale des lycées professionnels est un moyen de mieux préparer les lycéens à leur insertion professionnelle future. C'est une priorité forte qui traduit la volonté de continuer à diminuer le chômage et de viser le plein-emploi. En amont, la découverte des métiers au collège doit aussi être réformée. Afin que les jeunes aient une connaissance précise et élargie des métiers, il faudra s'appuyer sur le tissu économique, pour que les collégiens puissent choisir en connaissance de cause leur avenir.

Une école plus juste, plus efficace, plus écologique aussi, ne pourra se faire qu'avec les professeurs. Le sondage le montre, si nos concitoyens peuvent critiquer les moyens et conditions d'enseignement, les professeurs bénéficient de leur estime et considération. Et cela est justifié car leurs compétences et leurs engagements sont remarquables, et je tiens à le saluer ici. Le principal vecteur de l'ensemble des politiques que nous entendons mener, c'est bien sûr la revalorisation du métier d'enseignant. La perte continue depuis plusieurs années de l'attractivité des concours de recrutement est un si-

“Le statut de nos professeurs dans la société, l'autorité du savoir et leur rôle irremplaçable dans l'élévation de nos enfants doivent être réaffirmés avec force.”

gnal d'alarme, la preuve d'une crise qui concerne notamment les conditions de travail et la représentation sociale du métier, mais aussi une situation économique qui n'est plus à la hauteur des efforts qu'il exige.

La rentrée intervient dans un contexte délicat de tension sur le recrutement. Des mesures immédiates ont été prises pour y remédier. Mais ce sont le statut de nos professeurs dans la société, l'autorité du savoir et leur rôle irremplaçable dans l'instruction et l'élévation de nos enfants qui doivent être réaffirmés avec force. Cette re-



Pap Ndiaye à la présentation des lauréats du concours général des lycées et des métiers à la Sorbonne, à Paris, le 7 juillet. Le ministre entend faire de la voie professionnelle « une filière de réussite » avec un choix qui ne soit pas « par défaut ».

connaissance symbolique est primordiale. Elle implique de consacrer un effort particulier et significatif à la hausse des rémunérations si l'on veut créer un « choc d'attractivité ».

C'est pourquoi la revalorisation des professeurs sera poursuivie conformément aux engagements pris. Il faut proposer ainsi aux professeurs un nouveau pacte. Un pacte qui prend en compte les missions actuelles ainsi que l'évolution des carrières, mais aussi de nouvelles missions, sur le suivi individuel des élèves, sur la capacité à se former, sur la prise en charge d'actions qui pourront émerger des projets issus des travaux sur l'école du futur. Dans le cadre d'une concertation pour renforcer l'attractivité du métier, il s'agira de mieux reconnaître l'engagement de chacune et chacun de nos enseignants par l'augmentation des rémunérations, mais aussi repenser les dynamiques, les évolutions de carrières et les modalités d'entrée dans le métier. Il est clair qu'il nous faut attirer, former et proposer des carrières attractives aux professeurs. Nous allons donner raison aux 44% de parents d'enfants scolarisés qui sont « optimistes » sur la question de l'attractivité de la profession d'enseignant.

L'école laïque, gratuite et obligatoire est le pilier central de la République. Elle permet à la République de s'ancrer dans la durée. Elle est le bien commun le plus direct, le plus charnel, entre l'Etat et la nation, entre la puissance publique et les familles. Parce qu'elle fait le lien entre le monde des élèves qui la fréquentent et celui des adultes qui y travaillent, elle esquisse également le lien entre ce que sont ces élèves aujourd'hui et les adultes qu'ils seront demain. Elle doit être le lieu qui apprend l'empathie et l'entraide, qui les perpétue. Il s'agit ici que chacune et chacun puisse se la réapproprier.

T. Macellin/MaxPPP